

● (1220)

Les Territoires du Nord-Ouest ont eu besoin d'hommes de ce calibre en raison de leur caractère bien particulier, soit leur immense étendue. J'en ai parcouru une bonne partie. Mon ami de Brandon-Souris (M. Dinsdale), qui fut ministre à une époque, connaît bien les contraintes imposées par l'immensité de cette circonscription qui, en soi, peut causer beaucoup d'angoisse à ceux qui la représentent. Je remarque que l'article 7 du bill porte sur certains critères qu'il faut se rappeler. Il stipule que:

En rédigeant son rapport, la commission des Territoires du Nord-Ouest doit se conformer aux règles suivantes: . . . La commission doit surtout prendre en considération les éléments suivants:

- (i) les facilités de transport et de communication dans ces circonscriptions,
- (ii) l'étendue et la configuration relatives de ces circonscriptions, et
- (iii) les intérêts des habitants des diverses régions des Territoires.

Comme un bon nombre de mes collègues, je viens d'une circonscription à laquelle ces mots peuvent s'appliquer avec justesse. Je me rappelle que, lorsque nous avons étudié le premier bill portant sur la révision des limites des circonscriptions électorales, j'avais employé à peu près les mêmes termes pour essayer de convaincre la commission de prendre certaines dispositions au sujet des limites des circonscriptions. D'autres députés l'ont fait aussi, j'en suis certain. Il est rassurant de savoir qu'à ce stade, le gouvernement a reconnu qu'il fallait prendre en considération ces questions au moment de tracer les limites des circonscriptions. J'espère que quand nous reverrons les dispositions de la loi générale, la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, des critères de ce genre y seront insérés, car ils constituent une recommandation très rigoureuse à laquelle la Commission devrait accéder.

A titre de représentant de l'ancienne circonscription de Peace River qui occupait près d'un tiers de la superficie de l'Alberta, j'estime qu'elle présentait sur une plus petite échelle les mêmes défis à son représentant que les Territoires du Nord-Ouest. Ces principes directeurs auraient été des plus utiles.

Nous approuvons le projet de loi, car nous souscrivons aux propos du président du Conseil privé (M. Sharp). En outre, pendant trop d'années, les affaires des territoires ont été imprégnés d'une forme de néo-colonialisme imposée par de nombreux fonctionnaires du ministère. Je constate qu'il est en voie de disparition, mais il y en a encore certains vertiges. Cela pose d'autres problèmes aux représentants de la circonscription. Je me souviens de l'époque où un ancien ami et collègue, feu Jack Sissons, premier juge de la Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest, avait livré une bataille juridique à l'administration pour obtenir l'examen d'une question juridique dont il avait été pleinement saisi, afin de rendre justice aux indigènes des Territoires. Il faut lire l'autobiographie de ce distingué juriste pour comprendre à quel point il était difficile pour lui, comme sans doute pour tous les députés des Territoires du Nord-Ouest, de s'entendre avec ce ministère. Je suis heureux de voir que les anciennes façons d'agir semblent vouloir disparaître, et je crois que le processus devrait être accéléré. Les intentions du ministre sont bonnes, je pense; il s'agit de savoir s'il pourra vaincre la résistance qui peut toujours se faire sentir dans son ministère.

Territoires du Nord-Ouest

Après de longues années d'isolement, à cause de conditions contre lesquelles ils étaient impuissants—je me dis parfois que c'était heureux pour eux—les indigènes des Territoires ont dû faire face tout à coup au choc du XX^e siècle. Depuis quelques années, les Territoires du Nord-Ouest commencent à donner des produits de grande valeur que le monde extérieur paraît bien résolu à découvrir, à exploiter, à transformer et à expédier à d'autres parties du pays et du monde. Les Indiens et les Inuits se sont trouvés ainsi à proximité des avantages comme des inconvénients de la technologie moderne. Ils n'avaient pu se préparer à cela au cours des années précédentes et cette situation a été pour eux un choc considérable.

Je sais, très bien, pour m'être entretenu avec le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth) et pour avoir voyagé dans cette région et causé avec les gens, à quel point cette transition a été difficile pour eux. Il leur faudra des années pour pouvoir vaincre les difficultés d'adaptation. Les conflits sociaux et économiques ont pris là-bas une ampleur inconnue ailleurs au Canada et il était extrêmement difficile pour le député qui représentait cette circonscription de s'acquitter de la tâche qui s'imposait.

● (1230)

J'aimerais en profiter pour demander au gouvernement de faire étudier aussi vite que possible le bill C-3, qui vise à faire représenter au Sénat les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Ces deux bills vont de pair, et je suis certain que le leader du gouvernement à la Chambre conviendra avec moi, surtout s'il peut obtenir du parti de mon honorable ami à ma gauche le genre de collaboration que mon parti lui offre, que c'est ce qu'il faudrait faire. Je suis certain que le député de Winnipeg-Nord-Centre est impatient de réclamer que le corps distingué connu sous le nom de l'autre endroit devrait compter un représentant des Territoires du Nord-Ouest.

Pour ces raisons et encore bien d'autres qui me permettraient de parler pendant des heures comme je connais bien les besoins du Nord, nous exhortons la Chambre à faire franchir rapidement toutes les étapes à ce bill et à l'envoyer à l'autre endroit.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de faire une des suggestions qu'a présentées le député de Peace River (M. Baldwin). Je n'ai certes pas l'intention de faire l'autre. S'il y a quelque doute quant à ce que j'entends par l'une ou l'autre, je le dissiperai dans un instant. De toute façon, nous sommes en faveur de renvoyer le bill au comité plénier de la Chambre plutôt qu'à un comité permanent. Ce bill pourrait, à notre avis, franchir toutes les étapes en quelques minutes.

J'aimerais rendre particulièrement hommage à mon collègue le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth) pour la ténacité dont il a fait preuve à l'égard de cette affaire. En tant que député ayant eu à représenter une population répartie sur 1.5 million de milles carrés, il sait très bien jusqu'à quel point il est difficile à une personne de représenter cette vaste région et sa population dispersée. Il a cru qu'un des meilleurs apports qu'il pouvait faire à sa région et à ses gens était d'insister pour que les Territoires du Nord-Ouest comptent deux députés à la Chambre des communes et nous sommes ravis de voir qu'il y réussit.